

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2001 Numéro 0

Mai 2001

Sommaire :

- Editorial
- Discours de mise en place
- Les commissions
- Les permanences
- Les horaires de la mairie
- Compte administratif 2000
- Budget principal 2001
- Correspondants de villages
- Démarches administratives
- Renseignements utiles
- La vie associative
- Recensement de la commune
- Infos diverses
- État civil

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, **avant le 15 septembre** à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 6.70 F.

EDITORIAL

Voilà bientôt deux mois que la nouvelle équipe s'est mise en place, que Monsieur Thèvenot m'a transmis l'Echarpe qui symbolise la fonction. Ce modeste premier bulletin vient donc vous présenter les premiers pas de ce conseil municipal tout neuf.

L'installation à peine réalisée (voir page 2 et 3), il a fallu nous plonger dans les comptes pour signer avant le 15 avril un budget principal, prévisionnel pour l'année 2001. Vous en trouverez les grandes lignes page 5 ; je tiens à dire ici que nous avons trouvé des finances communales saines, laissant à la fin de l'exercice 2000 un fond de roulement de 2,9 millions de francs (résultat du compte administratif, tel qu'il a été remis par la trésorerie, présenté en conseil municipal, contrôlé et recalculé avec toute la vigilance requise...).

Ce budget 2001, sans augmentation de la part communale des taxes locales reprend, pour ce qui est du fonctionnement, l'essentiel de l'exercice précédent : les frais de personnel, de fournitures, d'entretien varient peu d'une année sur l'autre, et les charges financières sont prévisibles. Les dépenses d'investissement prévues sont représentées par des travaux sur les voies communales (près de cinq cent mille francs, dont plus de la moitié ont été décidés l'an dernier et réalisés en ce début d'année), la réfection de la toiture de l'école (plus de six cent mille francs) et la mise en réseau de l'informatique (cent cinquante mille francs inscrits au budget). Ces dernières dépenses font l'objet de demandes de subvention, dont l'obtention conditionnera la mise en œuvre. Le remplacement de la 4L et celui de la débroussailleuse sont également inscrits. D'éventuelles rectifications pourront être apportées lors d'un budget supplémentaire en cours ou fin d'année.

Outre ces détails budgétaires, vous trouverez diverses informations concernant la vie de la commune, ou certaines précisions qui nous ont paru utiles à la suite de rencontres ou de réflexions qui nous ont été faites. Et je pense que vous lirez avec intérêt la présentation des résultats du recensement concernant St Dizier Leyrenne.

Enfin, je tiens à remercier ici l'ensemble du personnel municipal, tant dans les services techniques, qu'à l'école ou au secrétariat, dont la bonne volonté et la loyauté envers la commune, souvent sans compter les heures, ont facilité en douceur une transition qui était peut-être redoutée par certains.

Le Maire, Hervé Guillaumot.

St Dizier Infos - Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Jacques Létang, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.
Mairie : Tel 05 55 64 40 30 . Fax 05 55 64 46 87

I.P.N.S.

Vendredi 23 mars 2001
Mise en place du nouveau
conseil municipal ...

Les conseillers municipaux nouvellement élus ont été accueillis par le Maire sortant Mr Thévenot qui a installé le nouveau conseil dans ses fonctions. Il a donné la présidence au doyen d'âge, Mr Jacques Létang afin qu'il fasse procéder au vote à bulletin secret pour désigner le nouveau Maire. **Hervé Guillaumot**, seul candidat, est élu à l'unanimité.

Il s'est adressé à l'assemblée :

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues du conseil municipal, anciens comme nouveaux,

Chers amis et concitoyens de Saint Dizier Leyrenne !

En ce jour solennel de mise en place du nouveau Conseil -nouveau à bien des égards- je voudrais tout d'abord vous remercier pour la confiance témoignée à la nouvelle équipe qui m'avait choisi comme tête de liste voici un peu moins de deux mois. Nous proposons une possibilité de changement dans la gestion des affaires de la commune ; un changement résolument tourné vers l'avenir, sans rien renier ni rejeter du passé.

Nous avons dès le début clairement décidé de ne pas mettre notre drapeau dans la poche, en exprimant clairement notre attachement aux idéaux de la gauche : d'abord à ceux qui ont rejoint le petit noyau de départ, puis au cours de la campagne aux habitants de St Dizier Leyrenne.

Le résultat du scrutin a montré que nous avons pu rassembler une large part de la population de la commune, en dépassant les clivages traditionnels. Ce rassemblement renforce, si besoin en était, notre volonté de nous mettre au service de tous, sans exclusive ni esprit partisan, avec comme fil directeur l'intérêt — je dirais l'intérêt supérieur— de la commune et de ses habitants.

Je voudrais aussi vous dire à tous combien, plus personnellement, je suis heureux et fier d'avoir été élu Maire, et combien cette marque de confiance me touche profondément. Je glisserai ici une petite remarque : mes obligations professionnelles font que je n'aurai pas la disponibilité de tous les instants que vous offrait Monsieur Thèvenot. C'est pleinement conscient de cette difficulté que toute l'équipe s'était engagée pour un travail collectif mettant chacun à contribution. Malgré tout, la responsabilité qui m'incombe reste entière et immense, et je sais que la charge de travail supplémentaire sera lourde. C'est pour marquer ma pleine acceptation, mon entier engagement dans la fonction que j'ai décidé, comme vous vous en êtes sans doute rendu compte, de ne pas m'abstenir lors du vote du Conseil pour l'élection du Maire.

J'aimerais aussi rendre publiquement un hommage à quelqu'un sans qui je ne serais pas ici à Saint-Dizier, grâce à qui je m'y suis immédiatement senti chez moi, à qui je dois une grande part de la confiance que vous m'avez accordée, qui est né ici, a émigré pour construire sa vie avant de revenir en rachetant sa maison de famille ; je veux bien sûr parler de mon beau-père Pierre Perrier, à qui je tiens à exprimer publiquement mon admiration et mon affection.

Et puisqu'on est dans les remerciements, j'en dois aussi quelques-uns à Monsieur Thèvenot, qui m'a fait rentrer au conseil municipal voici six ans; si les hasards de la vie nous ont temporairement opposés dans ce scrutin, il sait que mon estime lui est acquise, et une certaine connivence chaleureuse nous lie. Je suis convaincu que l'avenir lui rendra hommage du travail accompli durant toutes ces années mises au service de la Communauté, et, pour le présent, je souhaite de toutes mes forces me montrer digne de la succession qu'il m'offre.

Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints et à la mise en place des commissions.

PERMANENCES

MAIRE : Mercredi matin de 8 h 30 à 10 h à partir du 1^o juin

ADJOINTS: DISPONIBLES À LA DEMANDE

1^{er} adjoint Jean-Luc Petit

2^{ème} adjoint Joëlle Petit-Coulaud

3^{ème} adjoint Dominique Scafone

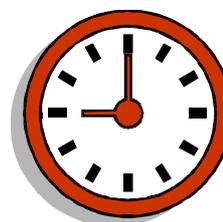
4^{ème} adjoint Anne-Marie Pailler

COMMISSIONS

INFORMATION	Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle , Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.
TRAVAUX	Durudaud Patrick, Jouannet Olivier, Martin Michel, Petit Jean-Luc, Pradaude Bernard, Scafone Dominique , Virevialle Robert.
FINANCES-BUDGET	Guillaumot Hervé, Létang Jacques , Pailler Anne-Marie, Petit Jean-Luc, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique.
CHEMINS-VOIRIE	Durudaud Patrick, Jouannet Olivier, Martin Michel, Petit Jean-Luc , Pradaude Bernard, Scafone Dominique, Virevialle Robert.
SPORT-LOISIRS TOURISME	Da Silva Valérie, Jouannet Olivier , Labarre Laurence, Martin Michel, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Slaghenauffi Philippe.
ECOLE CANTINE	Da Silva Valérie , Labarre Laurence, Martin Michel, Pailler Anne-Marie, Petit-Coulaud Joëlle.
CCAS prévention, soutien	Da Silva Valérie, Guillaumot Hervé, Labarre Laurence, Pailler Anne-Marie , Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Slaghenauffi Philippe.
AIDE SOCIALE	Guillaumot Hervé , Pailler Anne-Marie, Pelège Jacques , Petit-Coulaud Joëlle, Slaghenauffi Philippe.
SIVOM	Guillaumot Hervé , Scafone Dominique.
SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	Jouannet Olivier, Létang Jacques Suppléants : Durudaud Patrick, Scafone Dominique
SDIC 23	Létang Jacques , Suppléant : Petit-Coulaud Joëlle.
SIERS	Guillaumot Hervé , Petit Jean-Luc. Suppléants : Durudaud Patrick, Pradaude Bernard.
CNAS	Guillaumot Hervé .
INTERCOMMUNALITE	Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Petit Jean-Luc, Scafone Dominique. Suppléants : Pailler Anne-Marie, Petit-Coulaud Joëlle, Pelège Jacques, Slaghenauffi Philippe.
P.O.S.	Durudaud Patrick, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit Jean-Luc, Pradaude Bernard.

**Vous voulez participer aux commissions travaux, voirie, information ?
Faites-vous inscrire à la mairie et vous serez convié au fur et à mesure des projets abordés.**

A partir du 1^{er} juin, la Mairie sera ouverte le samedi matin et fermée le lundi matin.



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h à 12 h						
14 h à 17 h 30						

Compte administratif du BUDGET PRINCIPAL 2000

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 011 454,83	629 219,28		629 219,28	2 011 454,83
Opérations de l'exercice	2 761 297,17	4 366 037,50	2 092 564,99	1 567 026,55	4 853 862,16	5 933 064,05
TOTAUX	2 761 297,17	6 377 492,33	2 721 784,27	1 567 026,55	5 483 081,44	7 944 518,88
Résultats de clôture		3 616 195,16	1 154 757,72			2 461 437,44
Restes à réaliser				446 280,00		446 280,00
TOTAUX Cumulés		3 616 195,16	1 154 757,72	446 280,00		2 907 717,44
RESULTATS DEFINITIFS		3 616 195,16	708 477,72			2 907 717,44

Compte administratif du budget de L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT 2000

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		423 835,22	21 005,42		21 005,42	423 835,22
Opérations de l'exercice	342 764,75	522 021,66	358 476,35	138 947,67	701 241,10	
TOTAUX	342 764,75	945 856,88	379 481,77	138 947,67	722 246,52	1 084 804,55
Résultats de clôture		603 092,13	240 534,10			362 558,03
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés		603 092,13	240 534,10			362 558,03
RESULTATS DEFINITIFS		603 092,13	240 534,10			362 558,03

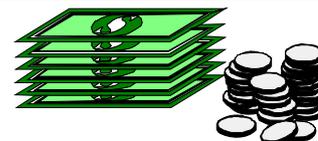
Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 2000

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		29 284,88				29 284,88
Opérations de l'exercice	7 9 67,92	16 336,00			7 9 67,92	16 336,00
TOTAUX	7 9 67,92	45 620,88			7 9 67,92	45 620,88
Résultats de clôture		37 652,96				37 652,96
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés		37 652,96				37 652,96
RESULTATS DEFINITIFS		37 652,96				37 652,96

Compte administratif de la section de MURAT 2000

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		3 550,40				3 550,40
Opérations de l'exercice	5 185,46	5 701,50			5 185,46	5 701,50
TOTAUX	5 185,46	9 251,90			5 185,46	9 251,90
Résultats de clôture		4 066,44				4 066,44
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés		4 066,44				4 066,44
RESULTATS DEFINITIFS		4 066,44				4 066,44

BUDGET PRINCIPAL 2001



Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	885 200	Produits des services, des domaines	215 000
Charges de personnel	1 318 000	Impôts et taxes	1 918 283
Autres charges de fonctionnement	423 000	Dotations et subventions	1 762 046
Charges financières	221 199	Autres produits de gestion suivante	80 000
		Atténuation de charges	60 000
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	2 847 399	Produits financiers	60 100
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 434 823</i>	TOTAL recettes réelles de l'exercice	4 095 429
		Résultat reporté	2 907 718
TOTAL dépenses	4 282 222	TOTAL recettes	7 003 147

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts	508 500	Reste à réaliser (sécurité + DGE)	446 280
Dépenses d'équipement (bât. communaux, véhicule, débroussailleuse, éclairage stade, voirie, toitures écoles, informatique...)	1 502 600	Créances sur départements subventions (toitures, informatique voirie)	80 000 496 277
		Résultat reporté	708 477
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	2 011 100	TOTAL recettes réelles de l'exercice	1 731 034
Déficit reporté	1 154 757	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 434 823</i>
TOTAL dépenses	3 165 857	TOTAL	3 165 857



EAU & ASSAINISSEMENT 2001

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
60- Achat et variation de stocks	58 000	70- vente Produits fabriqués marchandises	487 050
62- Autres services extérieurs	4 500	75- autres Produits de gestion courante	12 000
63- Impôts taxes et versements assimilés	47 000		
64- Charges de personnel	70 000		
66- Charges financières	52 733		
67- Charges exceptionnelles	2 000		
68- Dotations aux amortissements	114 620		
		TOTAL Recettes réelles de l'exercice	499 050
		Résultat reporté	362 559
TOTAL DEPENSES	348 853	TOTAL RECETTES	861 609

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- Emprunts et dettes assimilées	108 130	10- Apports Dotations Réserves	240 534
23- Immobilisations en cours	6 490	28- Amortissements Immobilisations	114 620
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	114 620		
Déficit reporté	240 534		
TOTAL DEPENSES	355 154	TOTAL RECETTES	355 154

BUDGET 2001 (Suite et fin)**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011- Charges à caractère général	8 000	74- Dotations et participations	8 000
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	8 000	TOTAL recettes réelles de l'exercice	8 000
Déficit reporté		Résultat reporté	37 653
TOTAL DEPENSES	8 000	TOTAL RECETTES	45 653

SECTION DE MURAT

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011- Charges à caractère général	6 000	70- Produit des services, des domaines	6 000
TOTAL dépenses réelles de l'exercice			
Déficit reporté		Résultat reporté	4 067
TOTAL DEPENSES	6 000	TOTAL RECETTES	10 067

**CORRESPONDANTS de VILLAGES**

Pour permettre une meilleure liaison entre la mairie et les habitants des villages, chaque conseiller sera à l'écoute de vos remarques et problèmes qui seront par la suite, retransmis au conseil municipal.

Correspondants	Villages
Jacques PELEGE Dominique SCAFONE Robert VIREVIALLE	Le bourg
Valérie DA SILVA Laurence LABARRE	Béchat - Fontléon - Champroy - Chauverne - Les Filloux - Laschamps
Patrick DURUDAUD	Bourdaleix - Cornat - Pradeix - Mameix - Teillet - Les Grands-Bois
Olivier JOUANNET	Le Montabarat - Le Moulin Cardeau - Le Peu - Le Pont-Rouge
Jacques LETANG	Le Monteil - La Croix Maucreix - Rapissat - Sagnat-Forêt
Michel MARTIN	Le Masbeau - Pommier - Les Gosnets
Anne-Marie PAILLER	Bellefaye - La Valette - Le Montarichard - Pommerolle - La Vergne
Jean-Luc PETIT	Baloumier - Forgeas - Maison rouge - La Villatte
Joëlle PETIT-COULAUD	Jalinoux - Las Vias - La Mazère - Les Jarges - Bost de Ville Moulin du Bost de Ville
Bernard PRADAUDE	La Chaumette - Les Effes - Les Granges - La Bregère - Planchat
Philippe SLAGHENAUFFI	Murat - La Quaire- Lécurette - Ville

Démarches administratives

Modifications :

La fiche d'état civil et de nationalité Française, la fiche d'état civil individuelle ou familiale sont supprimées depuis le 26 décembre 2000.

Pièce souhaitée	Pièces à fournir	Coût	observations
Carte nationale d'identité	Pièces justificatives de moins de 3 mois Extrait de naissance 2 pièces justificatives de domicile (Pour les femmes mariées, les documents doivent être à leur nom) 2 photos (en couleur et de fond clair)	Gratuit	Prises des empreintes.
Extrait de naissance (S'adresser à la mairie du lieu de naissance)	Indiquer la date de naissance, le nom et le(s) prénom(s), nom de jeune fille pour les femmes mariées, nom et prénom du père et de la mère, motif de la demande.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de décès (Mairie du lieu du décès)	Indiquer la date de décès, le nom et prénom du défunt.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée.
Autorisation de sortie du territoire (Mairie du domicile)	Livret de famille Carte d'identité de l'enfant	Gratuit	
Carte d'électeur (Mairie du domicile)	Carte d'identité Justification d'adresse Pour les nouveaux électeurs venir avec une pièce d'identité pour vérifier si l'inscription INSEE a été faite.	Gratuit	

Recensement

Depuis le 1^{er} janvier 1999 l'âge du recensement est fixé à 16 ans pour les Français et les Françaises. Ces personnes sont tenues de se faire recenser à partir du mois où elles atteignent l'âge de 16 ans.

Le recensement est **obligatoire** pour :

- les Français et Françaises âgés de 16 ans,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
- les Français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Location de la salle des fêtes

Pour vos manifestations, pensez à réserver la salle suffisamment à l'avance !

- **Tarif de location**



	Local		Extérieur à la commune	
Privé	920 F	(140,25€)	1 850 F	(282.03€)
Associations à but non lucratif	Gratuite		1 350 F	(205.81€)
Associations à but lucratif	1 785 F	(272.12€)	1 785 F	(272.12€)
Vin d'honneur privé	700 F	(106.71€)	1 070 F	(163.12€)

- Une **caution** de 1 500 F et une **attestation d'assurance** seront demandées au moment de la **signature de la convention**.
- **Sécurité** : Les locaux ont été visités par la commission de sécurité compétente avant ouverture. Le locataire devra se conformer aux mesures de sécurité prescrites par le règlement de sécurité des établissements recevant du public. (200 personnes maximum).
- Un **conteneur** est mis à disposition pour les poubelles de la salle des fêtes. (mettre les ordures dans des sacs avant la mise en conteneur).

Divagation des animaux

Nous rappelons qu'il est expressément défendu de laisser divaguer les chiens et autres animaux sur la voie publique. Il est interdit de les laisser fouiller dans les poubelles. Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés devront être munis d'un collier portant le nom et le domicile de leurs propriétaires.

En effet, les propriétaires sont responsables des dégâts occasionnés par leur animal. (accident de la circulation, morsures, destruction de troupeau etc...)



Ecole



Nous rappelons que l'aire de stationnement derrière la mairie est réservée aux cars en temps scolaire.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte

tous les lundis de 15 heures à 17 heures et généralement le **2ème et le 4ème mercredi de chaque mois de 15 heures à 17 heures.**

Vous trouverez à la bibliothèque des romans, des polars, des documentaires, livres de cuisine etc... pour les enfants, des albums, des B.D.. pour tous des cassettes, des C.D.

A NOTER : Signalez tout changement de propriétaires ou de locataires pour éviter les erreurs de facturation d'eau.

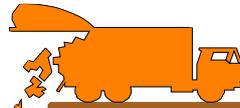
Cimetière : *Les grandes grilles du vieux cimetière sont réparées et fermées à clef. En cas de besoin, les clefs sont à la mairie.*

Débardage de bois: Suite à de nombreuses dégradations sur les chemins et les routes de la commune, nous vous rappelons que les chantiers de débardage de bois sont soumis, avant tout commencement des travaux, à déclaration auprès des services de la Mairie. Il en est de même pour les travaux prévus sur les pistes appartenant à l'Association Foncière. Il est souhaitable que chacun prenne conscience du fait que, lorsque des réparations doivent être faites par la commune après passage d'engins de débardage, ce sont les deniers de chacun qui sont utilisés.

RAPPEL

Ramassage des ordures ménagères

- Tous les lundis pour le bourg et les villages
- En période estivale : les lundis et jeudis pour le bourg.
- Nous vous rappelons que ce ramassage concerne **UNIQUEMENT** les ordures ménagères mise dans des SACS. Vous devez trier le verre (conteneur à verre route du plan d'eau) et la ferraille (dépôt de Mr Méjean tel : 05 55 64 44 94), les déchets verts, herbe, branchage etc... à la décharge.
- Le dépôt de cadavres d'animaux dans les poubelles est strictement interdit.



Ouverture de la décharge

Le mercredi et le samedi de 14 H à 17 H 30.
Avant d'amener vos déchets à la décharge vous devez si possible les trier.

École : Une réflexion est actuellement menée sur la mise en place d'un Contrat Éducatif Local Saint Dizier Leyrenne.

Ce type de contrat, parrainé et financé par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et l'Inspection Académique de la Creuse, a pour but d'améliorer l'accueil des élèves avant et après la classe et d'organiser des activités le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Pour mener à bien cette réflexion, un questionnaire a été remis à tous les parents d'élèves de l'école de St Dizier. Les résultats de ce questionnaire seront étudiés par une commission chargée de mettre au point le projet et d'en suivre la réalisation.

Afin de constituer un comité de pilotage les élus, les représentants de l'État et organismes associés, personnel de l'Éducation Nationale, associations, parents et enfants **au travers de leurs structures représentatives** se réuniront le **mardi 29 mai à 20 heures 30 à la Mairie.**

Élagage : *Il est rappelé aux propriétaires riverains des voies communales qu'ils ont l'obligation d'élaguer leurs haies et arbres afin de ne pas gêner la sécurité et le passage de ces voies.*
(article R 161.24 du code Rural)

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 27 mai	<i>Fils d'argent</i> : Repas de la fête des Mères	Salle des fêtes
Vendredi 1er juin	<i>Fanfare de Bourganeuf</i> : démonstration et présentation d'instruments.	20h30 à la Salle des fêtes
Vendredi 8 juin	<i>Fils d'argent</i> : Voyage d'une journée aux pépinières Delbard à Malicorne	
Dimanche 10 juin	<i>Fils d'argent</i> : Thé dansant avec « Trompette Musette »	Salle des fêtes
Samedi 16 juin	<i>AEL</i> : Concert de Rock et reggae. "Les affro Jojo" et les "Kessexu".	Salle des fêtes
Dimanche 24 juin	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Vendredi 29 juin	Fête de l'école	Salle des fêtes
Dimanche 29 juillet	Concours de pêche	Plan d'eau
Samedi 4 et dimanche 5 août	Fête annuelle : vide grenier le samedi, course, fête foraine et feu d'artifice le dimanche.	
Dimanche 11 août	<i>Fête du tennis</i> : Gala d'accordéon	Salle des fêtes
Dimanche 19 août	Concours de pêche	Plan d'eau
Vendredi 24 août	Les anciens écoliers de St Dizier se réunissent...	Salle des fêtes
Dimanche 2 septembre	<i>Fils d'argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 15 et dimanche 16 septembre	1 ^{ère} participation aux journées du patrimoine. visite guidée de l'église de St Dizier et de Champroy.	
Dimanche 16 septembre	<i>LAC</i> : Tour de la commune - repas -	
Dimanche 23 septembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Jeudi 27 septembre	<i>Fils d'argent</i> : voyage d'une journée à Thiers	
Dimanche 7 octobre	<i>Fils d'argent</i> : Thé dansant avec Nadine et Didier	Salle des fêtes
Dimanche 28 octobre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 17 novembre	<i>Fils d'argent</i> : Fête du club	Salle des fêtes
Dimanche 25 novembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Lundi 31 décembre	<i>Tennis</i> : Réveillon	Salle des fêtes



TELETHON

7 et 8 décembre 2001

Une réunion préparatoire aura lieu le vendredi 29 juin à 20 heures 30.

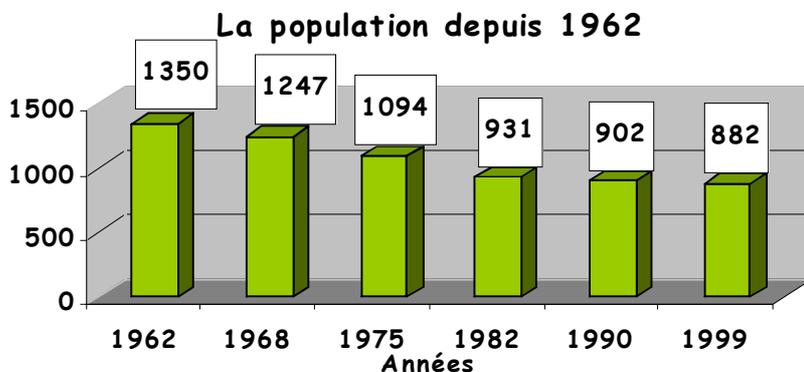
Venez nombreux avec vos idées et vos projets.

Première participation aux journées du patrimoine les 15 et 16 septembre 2001

Visite guidée de l'église de St Dizier
Visite de la chapelle de Champroy

RECENSEMENT DE LA POPULATION - mars 1999

Au 8 mars 1999, Saint-Dizier Leyrenne compte 882 habitants (431 hommes et 451 femmes), soit une densité de 19 habitants au km². La population est en légère baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 20 habitants (-2,2%). En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 212 habitants (-19,4%)



Source INSEE recensement de la population

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a très fortement contribué à la baisse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 70 naissances et 183 décès dans la commune; le déficit naturel s'élève donc à 113 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 93 personnes.

Source INSEE recensement de la population

Solde naturel: différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Soldes apparent des entrées-sorties: différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	42	46	70
Décès	173	186	183
Solde naturel	-131	-140	-113
Solde apparent	-32	11	93
Variation de la population	-163	-129	-20

La commune dans son environnement

Saint-Dizier Leyrenne appartient à l'arrondissement de la préfecture du département: Guéret.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	902	882	-2.2
Arrondissement	88 271	84 477	-4.3
Département	131 349	124 470	-5.2

Source INSEE recensement de la population

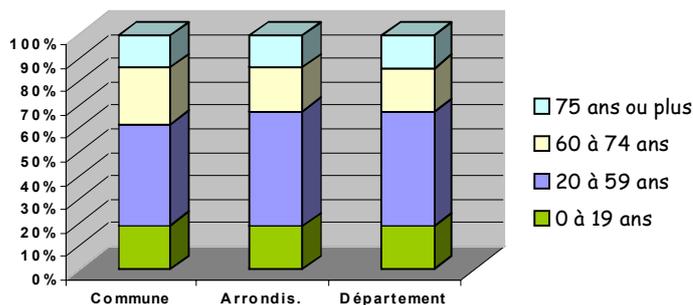
L'arrondissement regroupe 84 477 habitants, soit une densité de 28 habitants au km². La population de la commune en représente donc 1 %. Celle de l'arrondissement est en baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 3 794 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 131 349 habitants en 1990 à 124 470 habitants en 1999; soit une perte de 6 879 habitants.

Les jeunes et les seniors

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 123 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 13,9% de la population; cette proportion est de 14,1% dans le département. Les 168 jeunes de moins de 20 ans représentent 19% de la population; à comparer à 18,3% dans le département.

Source INSEE recensement de la population

La population par tranche d'âge



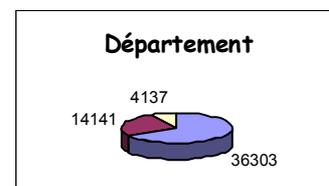
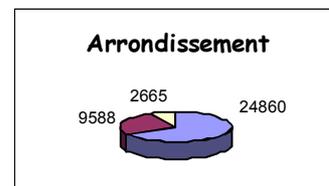
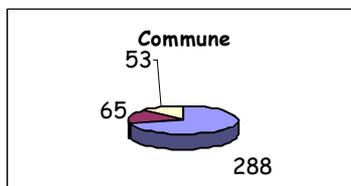


Le neuf et l'ancien

La commune comprend 617 logements: 406 résidences principales et 181 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 30 logements sont déclarés vacants soit 4,9%). Le parc de logements est ancien: 134 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 21,7%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 43,2% dans l'arrondissement et de 37,6% dans le département.

Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (96,1%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement: 70,9% des ménages.



■ Propriétaires
■ Locataires
■ Logés gratuitement

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements: La plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort: ainsi, 168 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

Source INSEE recensement de la population

Proportion d'automobiles

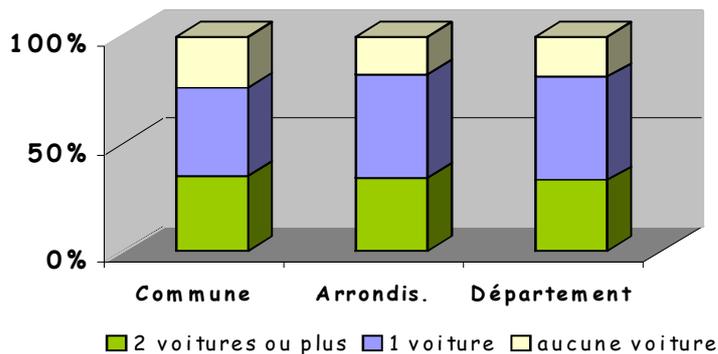


L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement faible:

95 ménages n'en ont pas.

La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 76,6%; dans le département, cette proportion est de 80,5%.



La population active



Parmi les 882 habitants de la commune, 307 personnes sont actives soit 34,7%: 178 hommes et 129 femmes. Au moment du recensement, 35 de ces actifs cherchent un emploi et 271 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 73 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint; les 198 autres sont salariées. Une minorité de ces actifs exerce dans la commune; 156 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 34 745 personnes. Parmi elles, 3 976 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 11,4%. Dans le département, le taux de chômage est de 11,7%.

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur Service National. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	307	34 745	50 683
hommes	178	18 945	27 878
femmes	129	15 800	22 805
Population active ayant un emploi	271	30 609	44 515
Salariés	198	23 849	33 389
Non salariés	73	6 760	11 126
Taux de chômage (%)	11,4	11,4	11,7

Source INSEE recensement de la population

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	Dans la commune de résidence	Dans une autre commune du même département	Hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	115	138	18
Pourcentage d'actifs travaillant...	42,4	51,0	6,6

Source INSEE recensement de la population

La population utilisée dans cette présentation est la "population sans doubles comptes". Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour SAINT-DIZIER-LEYRENNE, les chiffres sont les suivants:

Population sans doubles comptes: 882

Population totale: 919

Informations diverses Informations diverses Informations diverses

Naissances	Logane, Renée, Danielle PAQUET	<u>DATE A RETENIR</u> 22 juillet 2001 Rassemblement à la mairie. Commémoration des massacres de la CROIX de la MINE à 10 heures 30 et du village de MURAT à 11 heures 30.
Décès	Marthe DUCARD veuve LEONARD (90 ans) Jean-Yves, Bertrand BOUGARD (37 ans) Marie-Thérèse, Germaine FREMONT épouse BOUCHER (61 ans) Lucie, Madeleine PAROT veuve BOUGARD (74 ans) Geneviève, Fernande, Thérèsine GAYAUD veuve VERGER (89 ans) Michel DUCATEL (59 ans)	

Don du Sang
Mercredi 6 juin de 10 h à 12 h
à la mairie

INSCRIPTIONS

Vous pouvez inscrire vos enfants **à la Mairie** pour **l'école** et le **ramassage scolaire** pendant la deuxième quinzaine de juin, (photocopie du livret de famille) et visiter l'école.

Tarifs du camping

Adulte	9,40 F
Enfant	4,70 F
Véhicule	7,35 F
Tente, caravane	6,25 F
Camping-car	13,00 F
Branchement électrique	7,35 F
Garage mort	10,50 F

Les tarifs ci-dessus s'entendent pour une nuit.

Calendrier de l'année scolaire 2001-2002 (académie de Limoges)	Calendrier national	Aménagement semaine de 4 jours (St Dizier)
Rentrée scolaire	<i>Jeudi 6 septembre 2001</i>	Lundi 3 septembre 2001
Toussaint	<i>Du samedi 27 octobre 2001 au lundi 5 novembre 2001</i>	Du vendredi 26 oct. au lundi 5 nov. 2001
Noël	<i>Samedi 22 décembre 2001 au lundi 7 janvier 2002</i>	Du vendredi 21 déc. au lundi 7 janv. 2002
Hiver	<i>Du samedi 2 février 2002 au lundi 18 février 2002</i>	Du mercredi 6 fév. au lundi 18 fév. 2002
Printemps	<i>Du samedi 30 mars 2002 au lundi 15 avril 2002</i>	Du vendredi 29 mars au mercredi 10 avr. 2002
Vacances d'été	<i>Samedi 29 juin 2002</i>	Vendredi 5 juillet 2002